

Publications économiques et financières



Synthèse annuelle 2022

N° 387 / Avril 2023

L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2022

Si l'année 2021 ne fut pas celle du rebond avec une contraction du PIB estimée à 2,1 %¹, l'économie calédonienne présente en 2022 des signes de résilience dans un contexte de fortes tensions inflationnistes.

L'indicateur du climat des affaires (ICA) mesuré par l'IEOM progresse nettement et s'établit durablement au-delà de sa moyenne de longue période pour la première fois depuis 2012. En début d'année, l'économie calédonienne a en effet bénéficié d'un environnement exceptionnel de sortie de crise sanitaire, d'aboutissement du processus référendaire porteur de tensions et d'incertitudes, et de cours du nickel particulièrement favorables sur les marchés internationaux. Par conséquent, l'emploi privé a retrouvé son niveau d'avant crise dès le second trimestre avant d'atteindre un plus haut historique en milieu d'année. La consommation des ménages s'est révélée résiliente et les entreprises ont investi à des niveaux supérieurs à ceux qui prévalaient avant la crise. L'activité bancaire a donc été relativement soutenue, mais dans un contexte plus contraint (essoufflement de la collecte de dépôts et normalisation de la politique monétaire).

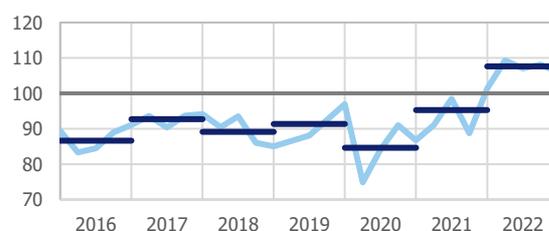
Ces bonnes tendances interviennent cependant dans un contexte de fortes inquiétudes : les pressions inflationnistes observées à l'échelle internationale n'ont pas épargné le territoire, même si leur ampleur a été atténuée en partie grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics. La hausse des prix a affecté l'ensemble des agents économiques. Pourtant, les situations sectorielles sont encore une fois très contrastées. Au-delà du renchérissement du coût des intrants, le secteur primaire a été confronté à une pluviométrie exceptionnelle qui a durement affecté la production maraîchère. L'activité du secteur du BTP a stagné à des niveaux particulièrement faibles et les perspectives pour les mois à venir sont peu optimistes. Si l'activité touristique a nettement rebondi depuis l'arrêt total engendré par la pandémie, elle n'a pas encore retrouvé les niveaux qui prévalaient auparavant (le trafic aérien international de 2022 représente seulement 56 % de celui enregistré en 2019). Enfin, les acteurs du secteur du nickel ne parviennent pas à profiter pleinement de la bonne tenue des cours en raison de contraintes locales qui freinent la croissance de la production (intempéries pénalisant l'extraction de minerais, difficultés d'approvisionnement énergétique, problèmes sociaux).

Une économie résiliente malgré les fortes tensions inflationnistes

Un climat des affaires stable et nettement au-dessus de sa moyenne de longue période

Alors que les années 2020 et 2021 ont été marquées par une forte volatilité de l'indicateur du climat des affaires (ICA), conséquence de la crise sanitaire et des échéances référendaires, l'année 2022 se caractérise par une stabilisation du climat des affaires à un niveau bien supérieur à sa moyenne de longue période. L'amélioration de la situation sanitaire, la forte hausse des cours du nickel et davantage de visibilité sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie ont créé un environnement plus favorable pour l'activité des entreprises. Ainsi, après 9 années sous sa moyenne de longue période, l'indicateur du climat des affaires remonte nettement au-dessus de celle-ci en 2022 : il s'établit à 107,6 en moyenne, en progression de 12,7 points par rapport à 2021. Le climat des affaires se replie néanmoins légèrement sur la fin de l'année : le maintien des tensions inflationnistes alimente des craintes sur l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs et les entreprises calédoniennes jugent moins favorablement leur activité future.

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100=moyenne de longue période, 1999-2021)



Source : IEOM — ICA — Moyenne annuelle

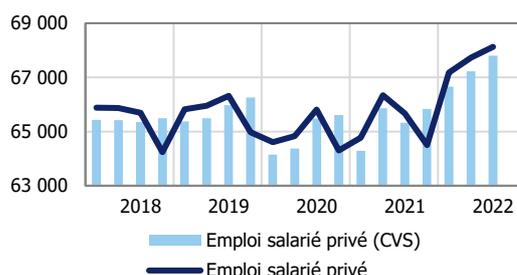
¹ [Les comptes économiques rapides 2021](#), novembre 2022

Un marché de l'emploi dynamique

En 2022, **le nombre de salariés du secteur privé progresse nettement pour atteindre un plus haut historique**. L'emploi salarié privé augmente de 1,2 % au 1^{er} trimestre, de 0,8 % au 2nd trimestre et de 0,9 % au 3^{ème} trimestre (données CVS). Le niveau d'avant-crise est ainsi dépassé dès le 2nd trimestre. Le secteur de l'industrie est celui qui crée le plus d'emplois sur un an glissant : +5,6 % (au troisième trimestre 2022), suivi des services (+3,9 %) et de la construction (+3,8 %).

Les entreprises calédoniennes ont toutefois déclaré rencontrer des difficultés de recrutement, confirmant les craintes sur le manque d'attractivité du territoire. Elles sont également inquiètes des revendications portant sur la hausse des salaires, susceptibles de durcir le climat social. Une conférence sociale sur les salaires a été organisée par le gouvernement en décembre 2022 et plusieurs augmentations des salaires minimum garantis (SMG et SMAG) ont eu lieu. Parallèlement, le solde d'opinion sur les prévisions d'effectifs s'est lentement dégradé au cours des derniers trimestres, indiquant que davantage d'entreprises envisageaient de stabiliser ou de réduire leurs effectifs. Ces anticipations, conjuguées aux difficultés de recrutements, pourraient indiquer une stabilisation en cours du marché de l'emploi.

Emploi salarié privé



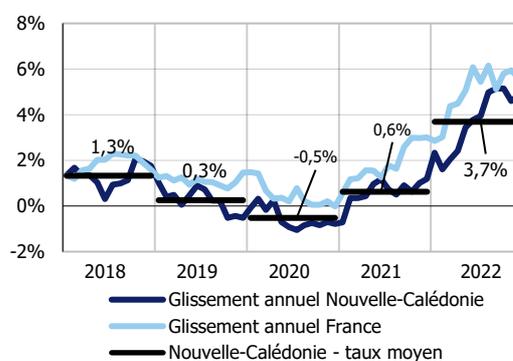
Source : ISEE, CAFAT, CVS par l'IEOM

Une inflation élevée en 2022

La Nouvelle-Calédonie **affiche un taux d'inflation à 3,7 % en moyenne** annuelle en 2022, contre 0,6 % en 2021. Le territoire n'échappe donc pas à la pression inflationniste mondiale : la forte croissance observée localement sur les prix de l'énergie (+11,3 %) et de l'alimentation (+10,9 %) tire l'indice général à la hausse. En glissement annuel, l'inflation dépasse ainsi les 5 % pour les mois d'août, septembre, octobre et décembre.

Cependant, la mise en place de mesures de modération tarifaire sur certains produits (renouvellement et élargissement du bouclier qualité prix, diminution de la taxation sur les produits pétroliers...) par les autorités calédoniennes a contribué à atténuer les tensions inflationnistes. Les niveaux observés dans d'autres économies (10,6 % en glissement annuel en octobre 2022 dans la zone euro) n'ont ainsi pas été enregistrés en Nouvelle-Calédonie.

Indice des prix à la consommation



Sources : ISEE, INSEE

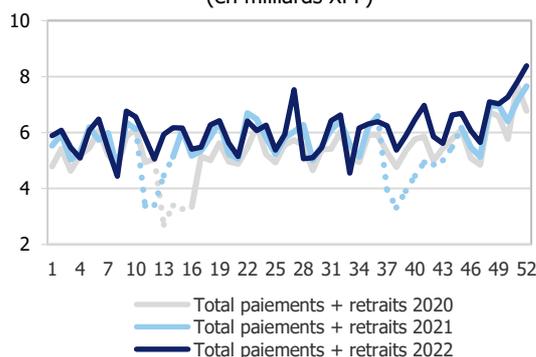
Une consommation des ménages résiliente

Les montants des paiements par carte bancaire et des retraits de billets cumulés sur l'année 2022 sont en nette hausse par rapport à 2021 (+9,5 %). Les professionnels s'inquiètent toutefois de l'érosion du pouvoir d'achat des consommateurs qui pourrait survenir avec le maintien de l'inflation à des niveaux élevés.

La production des crédits à l'habitat progresse fortement sur l'année (+14 Mds XPF, +24,4 % par rapport à 2021), tout comme l'encours des crédits à l'habitat (+13,14 % en moyenne sur l'année). La production des crédits à la consommation est également en hausse (+1,8 Md XPF, +9,9 % par rapport à 2021). Les immatriculations de voitures neuves (+9,1 % par rapport à 2021) et les ventes de véhicules d'occasion (+12,7 %) progressent également.

Les indicateurs de vulnérabilité des ménages sont restés à des niveaux relativement faibles en 2022 si on les compare à leurs niveaux d'avant crise. La moyenne trimestrielle d'interdits bancaires en 2022 (5 680) demeure inférieure à celle de 2019 (5 903). De même la moyenne du nombre des retraits trimestriels de cartes bancaires s'établit en 2022 à 275 (contre 352 en 2019).

Total paiement par carte et retraits / semaine (en milliards XPF)



Source : IEOM

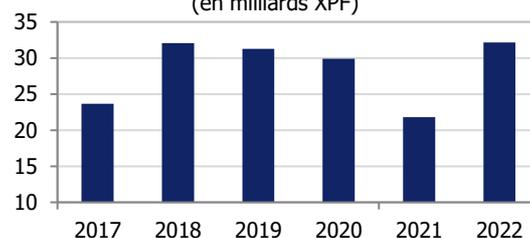
* Les pointillés correspondent aux périodes de confinement

Une bonne tenue de l'investissement des entreprises malgré des perspectives prudentes

Au sortir de la crise sanitaire, les entreprises ont de nouveau investi. La production de crédits d'investissement des entreprises augmente fortement en 2022 (+47,5 %, soit +10,4 Mds XPF par rapport à 2021). Elle dépasse même les niveaux d'avant crise après une forte baisse en 2021.

En 2022, la majorité des entreprises reste toutefois très prudente sur les prévisions d'investissement à 12 mois. Ce solde d'opinion diminue au dernier trimestre de l'année pour la quatrième fois consécutive et se maintient sous sa moyenne de longue période.

La production de crédits d'équipements
(en milliards XPF)



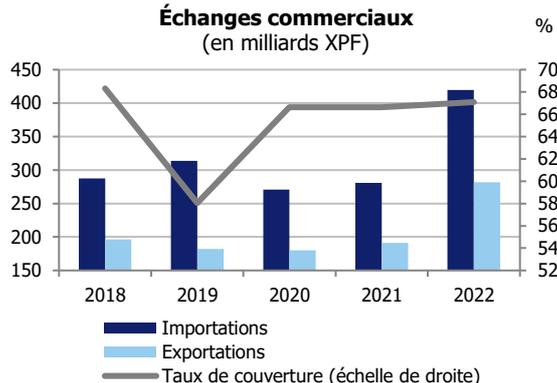
Source : IEOM

Le déficit commercial se dégrade

Les exportations progressent fortement en valeur en 2022 (+47,3 % par rapport à 2021, à 281,6 Mds XPF). Elles sont composées à 96,5 % de produits de l'activité du nickel et soutenues par des cours particulièrement favorables. Les ferronickels représentent 53,0 % des exportations du secteur, devant les minerais (28,8 %) et le NHC (18,1 % dont la valeur exportée progresse nettement par rapport à 2021). Nettement plus modestes, les exportations des produits de la mer (essentiellement du thon et des crevettes) s'accroissent de 36,4 % en valeur.

Les importations augmentent de 49,5 % en valeur, soit davantage que les exportations. L'augmentation est particulièrement significative (+196,7 %) pour les produits minéraux (incluant charbon, pétrole, etc.) qui représentent désormais 39,5 % des importations et expliquent à eux seuls 79,0 % de la hausse de la valeur des importations totales. **Le déficit commercial se dégrade nettement** (138,1 Mds XPF en 2022 contre 93,7 Mds XPF en 2021).

Échanges commerciaux
(en milliards XPF)



Sources : Douanes, ISEE

Des situations sectorielles contrastées

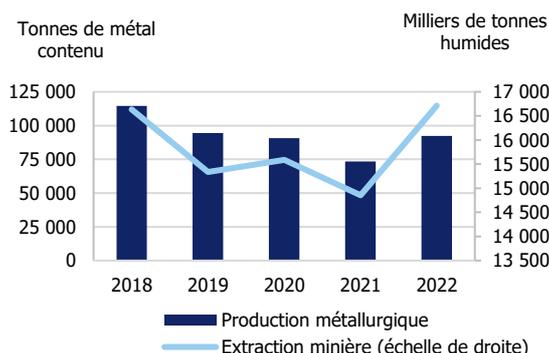
Malgré des problèmes structurels persistants, la production métallurgique progresse après plusieurs années de repli

Le cours du nickel a été particulièrement volatil, mais favorable sur les marchés internationaux en 2022. À la faveur de la reprise économique mondiale et de la baisse des stocks (-67,8 % en moyenne sur un an répertorié par le LME), le cours annuel moyen du nickel progresse de 40,5 % par rapport à 2021 pour s'établir à 25 973 \$/tonne en 2022. Stimulé par le développement rapide du marché des batteries électriques et la reprise économique, un pic est atteint au-delà de 29 000 \$/tonne en moyenne sur le deuxième trimestre avant de se normaliser durant la seconde partie de l'année.

Sur le territoire calédonien, **les opérateurs métallurgiques sont parvenus à accroître leur production**, sans toutefois atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. En effet, la production métallurgique enregistre une nette progression après deux années consécutives de recul (+25,9 % en 2022, après -19,1 % en 2021), malgré des conditions climatiques défavorables, des problèmes d'alimentation énergétique, et des blocages sur certains sites. Dans le sillage de la production, les exportations de métal augmentent fortement, tant en volume qu'en valeur (respectivement +33,7 % et +71,0 % par rapport à 2021).

L'extraction minière progresse également en 2022 (+12,5 %, après -4,7 % en 2021). Si les exportations de minerai s'accroissent nettement en valeur (+31,9 %), portées par la bonne valorisation des cours, les volumes exportés sont en revanche stables (-0,1 %).

Activité productive du nickel



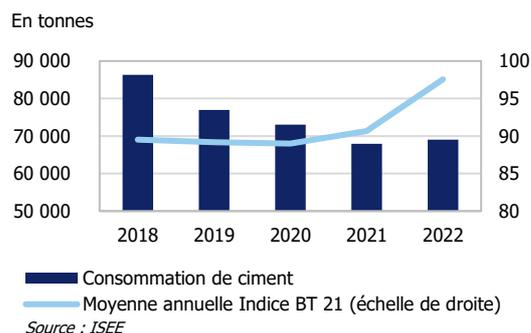
Sources : ISEE, DIMENC

Affectée par la hausse des prix, l'activité du BTP stagne

La baisse de l'activité dans le secteur du BTP observée depuis plusieurs années semble s'infléchir en 2022. La consommation de ciment est en très légère hausse (+1,5 % par rapport à 2021, mais -5,5 % par rapport à 2020). Si le marché de l'immobilier ancien se stabilise, la commande privée pour des constructions nouvelles augmente légèrement grâce à quelques grands programmes d'habitat (situés essentiellement à Nouméa). Dans un contexte budgétaire très contraint, l'investissement public demeure quant à lui limité.

Le secteur n'échappe pas à la dynamique inflationniste, notamment via la forte hausse des prix des matériaux de construction : l'index BT 21 s'accroît fortement (+7,6 % en moyenne annuelle par rapport à 2021 après +1,9 % en 2021). Cette hausse pèse sur les entreprises, notamment celles qui ne peuvent la répercuter (souvent pour des raisons contractuelles). Dans ce contexte, les prévisions d'activité pour le début de l'année 2023 se dégradent légèrement.

Consommation de ciment et index BT 21



Une reprise progressive de l'activité touristique après deux années de pandémie

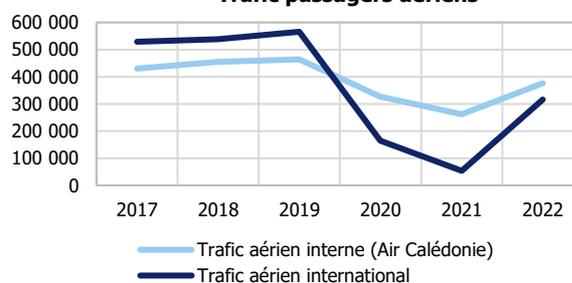
Les frontières de la Nouvelle-Calédonie ont rouvert progressivement à partir de décembre 2021. L'année 2022 est ainsi marquée par un rebond significatif du trafic aérien international, sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise (2022 représente 56,0 % du niveau de 2019). Le trafic aérien interne, qui avait mieux résisté, rebondit également en 2022 (+43,7 %).

Les escales de bateaux de croisières ont également été de nouveau autorisées à partir d'octobre 2022. 23 paquebots et 60 371 croisiéristes ont fait escale sur le territoire au 4^e trimestre (54,3 % du nombre de croisiéristes du 4^e trimestre 2019).

Le nombre de touristes (hors croisiéristes) est en forte hausse en 2022 (78 848 contre 12 446 en 2021) et représente 60 % du niveau de 2019. En revanche, le nombre de touristes japonais reste encore très faible (7,8 % du niveau de 2019), en raison des contraintes de déplacement en vigueur au Japon.

Le solde d'opinion des chefs d'entreprises de l'hôtellerie et du tourisme portant sur l'activité est en forte hausse en 2022. Il témoigne de l'effet positif de ces réouvertures sur l'activité des professionnels du secteur. En revanche, les prévisions d'activité se dégradent fin 2022, révélant une certaine inquiétude des entreprises du secteur.

Trafic passagers aériens



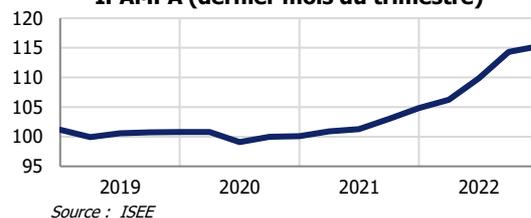
Un secteur primaire pénalisé par les conditions climatiques et la hausse des coûts

La pluviométrie record de l'année 2022 a profondément affecté le secteur primaire calédonien. Le territoire subit en effet depuis plusieurs années le phénomène de La Niña caractérisé par des températures plus élevées et de très fortes précipitations. Le bilan pluviométrique de la Nouvelle-Calédonie en 2022 est supérieur de 70 % à la moyenne annuelle enregistrée sur la période 1991-2000. L'année 2022 est ainsi l'année la plus pluvieuse jamais mesurée sur le territoire. Les autorisations d'importations de légumes ont été accrues (13 419 tonnes autorisées à l'importation en 2022 contre 9 319 tonnes en 2021 et 5 760 tonnes en 2020) et les étals ont été vides à de nombreuses reprises. Cette raréfaction des fruits et légumes a tiré les prix de ces derniers à la hausse (+6,3 % et +14,9 % respectivement en moyenne sur l'année). La filière viande parvient toutefois globalement à maintenir son niveau de production sur l'année (+1,4 % pour les abattages bovins).

Le renchérissement du coût des intrants est significatif : l'IPAMPA² qui mesure l'évolution de ces prix progresse de 10,0 % entre le 4^e trimestre 2021 et le 4^e trimestre 2022. Néanmoins, ce rythme de croissance s'atténue en fin d'année, l'indice n'augmentant que d'un point entre le 3^e trimestre et le 4^e trimestre 2022 contre 4,4 points entre le 2^e et 3^e trimestre.

La filière aquacole rebondit en 2022, en lien avec des exportations de crevettes en nette hausse (+15,8 % en volume par rapport à 2021). Les tonnages débarqués par les palangriers et les exportations de thons sont également en hausse (respectivement +12,1 % et +35,2 %).

IPAMPA (dernier mois du trimestre)



² Indice des prix d'achat des moyens de production agricole

L'activité bancaire demeure soutenue dans un contexte plus contraint

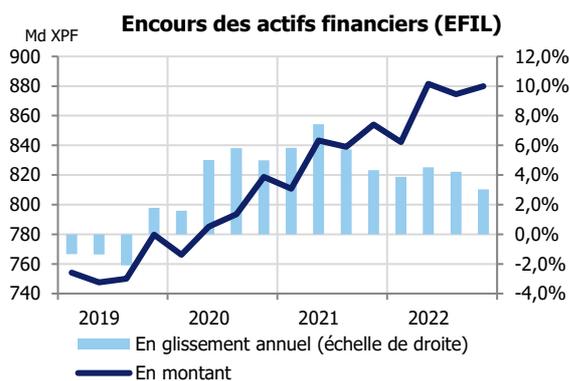
Une normalisation de la politique monétaire

En 2022 et en cohérence avec l'action de la BCE et des principales banques centrales, l'IEOM a engagé une hausse de ses taux directeurs afin de lutter contre les tensions inflationnistes qui affectent la zone monétaire du franc Pacifique. Entre juillet et décembre 2022, le taux de facilité des dépôts est ainsi passé de -0,20 % à 2,00 %, tandis que le taux de la facilité de prêt marginale est passé de 0,25 % à 2,75 %. Pour autant, l'IEOM a continué de contribuer au développement de l'économie calédonienne en fournissant la liquidité nécessaire aux établissements de crédits dans un contexte de déficit de liquidité de la place calédonienne (voir plus bas).

C'est dans ce triple objectif de favoriser le développement économique, de contribuer à la stabilité des prix et d'assurer la liquidité monétaire de la zone, que s'est inscrite l'action de l'IEOM en 2022.

La croissance des dépôts s'essouffle

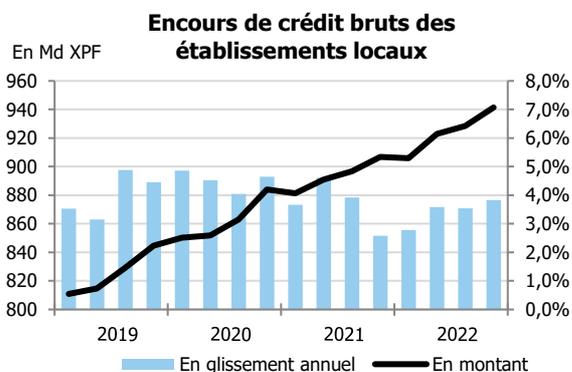
L'encours des actifs financiers détenus par les agents économiques dans les établissements de crédit installés localement³ s'élève à 880 milliards XPF à fin 2022, en progression de 3,0 % sur un an (contre +4,3 % en 2021 et +5,0 % en 2020). On constate donc un essoufflement de la dynamique de collecte des établissements de crédits calédoniens. La croissance modérée de la collecte s'explique en grande partie par la croissance des actifs des entreprises (+7,2 %) et dans une moindre mesure des ménages (+2,7 %), tandis que les actifs des autres agents se contractent (-6,8 %). Dans un contexte économique incertain et inflationniste, une partie des agents économiques choisissent de placer une partie de leur épargne sur des placements rémunérés. Ainsi, les entreprises arbitrent en faveur des dépôts à terme (+56,4 % sur un an), au détriment des dépôts à vue (-2,7 %). Placement phare des ménages calédoniens, l'assurance-vie, dont les rendements baissent, est moins plébiscitée en 2022 (+0,9 %, après +9,4 % en 2021). En revanche, les comptes d'épargne à régime spécial, comprenant le livret A, voient leur encours repartir à la hausse (+5,0 %, après -3,5 % en 2021), les ménages cherchant à préserver leur épargne de l'inflation.



Source: SURFI, RUBA

Le financement bancaire confirme son dynamisme

Dans un contexte de suppression des contraintes liées à la crise sanitaire, la croissance de l'encours brut des établissements de crédit de la zone d'émission à fin décembre 2022 progresse par rapport à l'année précédente à un rythme qui accélère (+3,8 %, soit +34,7 Mds XPF, après +2,6 % fin 2021). Cette dynamique favorable s'explique par la progression de l'encours des crédits à l'habitat des ménages (+5,0 %) d'une part, et d'autre part, par celle des crédits d'investissement des entreprises (+8,0 %). Le dynamisme de ces deux catégories de crédits peut s'expliquer par un effet de « rattrapage » après la période de crise COVID, ainsi que par une anticipation du renchérissement du coût du crédit, alors que les taux étaient historiquement bas sur la première moitié de l'année. De surcroît, la fin de la période référendaire a été de nature à redonner de la visibilité permettant de débloquer un certain nombre de projets d'investissement. Dans le sillage de l'inflation, les taux des crédits ont également augmenté, notamment sur les 3^e et 4^e trimestres 2022.



Source: SURFI, RUBA

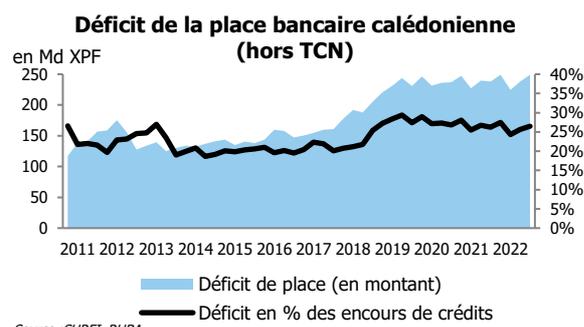
Une légère hausse des créances douteuses qui demeurent à un niveau contenu

Alors que 2022 marque la fin des mesures de soutien et le début du remboursement des PGE pour beaucoup d'entreprises, la qualité du portefeuille des établissements de crédit se dégrade légèrement sur l'année. L'encours des créances douteuses brutes (c'est-à-dire lorsqu'un risque de non-remboursement de la créance est identifié) augmente de 18,9 % sur un an, portant le taux de créances douteuses à 4,75 % (contre 4,15 % un an auparavant).

³ L'année 2022 est marquée par la mise en place de la collecte réglementaire Ruba (Reporting Unifié Banques et Assimilés) en remplacement de la collecte SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) à partir de l'arrêté du 31 janvier 2022. Ce changement taxonomique impacte les données diffusées par les Instituts essentiellement la catégorie des établissements financiers non installés localement (EFNIL) pour la Nouvelle-Calédonie. En conséquence, l'analyse se concentre sur les données des établissements financiers installés localement (EFIL).

Le déficit de place se creuse

De manière structurelle, les dépôts collectés par les établissements locaux ne couvrent pas la production de crédits créant un déficit de liquidité chronique de la place bancaire. Il se dégrade à nouveau en 2022, atteignant 249,0 Mds XPF (-10,9 Mds XPF). Cette évolution s'explique par une hausse des encours de crédits (+34,7 Mds XPF) plus importante que la hausse des encours de dépôts (+23,8 Mds XPF). Au travers de ses différents instruments de politique monétaire et notamment les lignes de refinancement, l'IEOM contribue à la couverture d'un peu plus de la moitié du déficit de place calédonien.



Des perspectives 2023 incertaines

Après deux années marquées par la pandémie et une succession de crises locales, l'économie calédonienne a bénéficié début 2022 d'un contexte général de sortie de crise nettement plus favorable. La bonne orientation du climat des affaires, l'accroissement de l'emploi privé, la vigueur de la consommation des ménages et la bonne tenue de l'investissement des entreprises illustrent cette résilience dans un contexte international teinté d'incertitudes.

Pour autant, la persistance des tensions inflationnistes mondiales continue d'affecter l'économie calédonienne en 2023. Si les banques centrales ont rapidement agi avec beaucoup de détermination, un certain délai est nécessaire avant que ces actions ne produisent pleinement leurs effets. Les entreprises calédoniennes s'interrogent sur les conséquences de l'inflation en termes d'érosion du pouvoir d'achat et de renchérissement des conditions de financement. De même, les revendications de hausses salariales alimentent les craintes d'aggravation des tensions inflationnistes et sociales. Le contexte est également plus contraint pour le secteur bancaire, confronté à un essoufflement de la collecte des dépôts et à une hausse des coûts de financement.

L'année 2023 se caractérise également par des défis majeurs à l'échelle du territoire. Le premier concerne le secteur du nickel calédonien, qui ne parvient pas à être rentable alors même que les cours sont à des niveaux particulièrement favorables. La concurrence croissante des producteurs asiatiques, la réorientation de la demande mondiale sur des produits destinés aux batteries électriques et le renchérissement des coûts des énergies importées impliquent une réflexion stratégique en profondeur à l'échelle du secteur.

Un autre défi concerne la situation des finances publiques. Avec un taux d'endettement estimé à plus de 255 % des recettes réelles de fonctionnement en 2022, la Nouvelle-Calédonie a vu ses marges de manœuvre budgétaires se réduire considérablement. Si des réformes structurelles sont actuellement en discussion, elles peinent encore à être l'objet d'un large consensus (projets de réforme fiscale, de modification des taux de cotisation à l'assurance maladie...).

Enfin, 2023 marque le retour des discussions politiques et institutionnelles portant sur le futur statut du territoire. Après le 3^e référendum qui a confirmé le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la République française en décembre 2021, une période de transition post-accord de Nouméa s'est ouverte et a été marquée par un certain attentisme en 2022. L'État souhaite que les discussions avec les indépendantistes et les loyalistes aboutissent en 2023 à un projet d'avenir commun. Un nouveau cadre institutionnel paraît indispensable pour restaurer la confiance des agents économiques et l'attractivité du territoire.